

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/CNR-Jeunesse-pour-l-Ecole-un-plan-inutile-voire-regressif>



école & société

CNR Jeunesse : pour l'École, un plan inutile, voire régressif

- Éducation - Actu -

Publication date: vendredi 23 juin 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La Première ministre a annoncé un plan pour la jeunesse dont certaines mesures concernent l'École. Cependant, pour le SE-Unsa les décisions annoncées sont inutiles, voire même régressives.

Le harcèlement un enjeu global

Pour le SE-Unsa, si la sensibilisation des élèves au cyberharcèlement est une nécessité, les équipes doivent donc avoir le temps de penser et de préparer leurs interventions auprès des collégiens. Le programme *Phare* peut y participer. Cependant, nous sommes très dubitatifs à propos de l'annonce d'un référent harcèlement dans tous les collèges. Quel sera son rôle, comment sera-t-il formé ?

Pour le SE-Unsa, le harcèlement ne se limite ni aux portes de l'école ni au temps scolaire. Il faut donc conduire un travail en cohérence entre les enseignants, CPE, PsyEN et les parents d'élèves, les acteurs de la société et les dirigeants de réseaux sociaux dont la responsabilité en matière de modération et de publication est centrale.

Évaluer, encore évaluer, toujours évaluer

Ça faisait bien 3 mois que le ministère n'avait pas annoncé une nouvelle évaluation. Il fallait être patient, l'évaluation des *savoirs verts* vient d'être inventée. Elle devrait consister à évaluer les connaissances et compétences des élèves de 3e sur la transition écologique. Une nouvelle évaluation qui n'apportera rien de plus que les dizaines d'autres, sachant que toutes ces compétences font déjà partie du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Serait-ce une opération *green-washing* ?

Un nouveau programme d'EMC qui risque de sentir la naphtaline

Est-ce qu'on fera mieux d'enseignement moral et civique (EMC) avec 1 h plutôt qu'avec 0,5 h/semaine ou est-ce qu'on fera mieux d'EMC en se réinventant ? C'est la question que le SE-Unsa aimerait poser au ministre de l'Éducation nationale. Quelle discipline perdra une demi-heure au profit de l'EMC ?

Les annonces de la refonte du programme autour de la laïcité, la citoyenneté écologique et l'éducation au numérique n'est pas contestable en soi. Cependant, comme dans le même temps la Première ministre annonce s'appuyer sur le rapport du Sénat de juin 2022 qui souhaitait recentrer l'EMC autour de la connaissance des institutions, cette décision serait un véritable retour en arrière. Nos élèves ont besoin de vivre et faire vivre ces concepts, ils ont besoin d'une pédagogie active qui est promue dans tous les rapports. Ils ont besoin de penser par exemple à partir du dilemme moral. Ce qui se profile ressemble comme deux gouttes d'eau aux anciens programmes d'instruction civique vieux de dizaines d'années.

Enfin, l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) - jusque-là généralement assurée par le professeur documentaliste - à l'EMC est une régression considérable parce que le principe est d'irriguer l'ensemble des disciplines.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il faut donner les moyens aux personnels de faire vivre concrètement ces enseignements par des pratiques actives, des sorties scolaires ou des rencontres plutôt que de vouloir certifier à tout crin. Quand le gouvernement ne fait pas du surplace, il opère des reculs inutiles, voire néfastes pour l'École. Ces annonces à répétition lassent et exaspèrent une communauté éducative déjà bien trop malmenée.